

Mesures d'accompagnement social personnalisées (MASP et MAJ)

OBJECTIFS

- Connaître les différents modes d'accompagnement des majeurs mis en place par la réforme de 2007
- Connaître le contenu des différents régimes d'accompagnements contractuels ou judiciaires
- Identifier les droits et obligations des cocontractants et les limites de l'accompagnement
- Connaître le rôle de chaque intervenant administratif ou judiciaire
- Cerner la différence entre protection et accompagnement et les conséquences

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports techniques et méthodologiques du formateur
- Etude des textes.
- Etude de modèles de contrats MASP
- Cas pratiques et échange de pratiques entre formateur et stagiaires

PUBLIC

- Agents des collectivités territoriales en charge d'un public vulnérable,
- Agents des EHPAD, maisons de retraite, hôpitaux,
- Mandataires judiciaires chargés des MASP ou MAJ.

DATES :
PARIS > 5 OCTOBRE 2012

DURÉE : 1 jour

TARIF : 585 euros HT

PROGRAMME

I – LA RÉFORME DE 2007 SUR L'ACCOMPAGNEMENT

A. Les objectifs

B. Les bénéficiaires

II – LES DIFFÉRENTS ACCOMPAGNEMENTS POSSIBLES

A/ Masp 1 :

Signature d'un contrat d'accompagnement

- Par qui
- Comment
- Contenu

Obligations des parties

- Du bénéficiaire
- Du Conseil général

B/ Masp 2 :

Signature d'un contrat d'accompagnement et de gestion

- Par qui
- Comment
- Contenu

Obligations des parties et limites de l'intervention de chacun

- Conseil général
- Délégué
- Bénéficiaire

C/ Masp 3 :

Mise en oeuvre

- Cas de mise en oeuvre
- Procédure

Suivi

Fin de la mesure